

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 27 JANVIER 2025 A 20 H 00**

1. Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2024 - Séance publique - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le procès-verbal de la séance publique du Conseil Communal du 18 décembre 2024.

2. Questions orales

Il est demandé au Conseil Communal s'il souhaite poser des questions orales.

3. ASBL Marché Couvert de Ciney - Conseil d'Administration - Représentants - Désignation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de proposer, par application de la clé d'Hondt et suivant un clivage majorité/opposition, les représentants pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'ASBL Marché Couvert de Ciney et ce, durant la présente législature.

4. ASBL Office du Tourisme de Ciney - Conseil d'Administration - Représentants - Désignation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de proposer, par application de la clé d'Hondt et suivant un clivage majorité/opposition, les représentants pour siéger, durant la présente législature, au sein du Conseil d'Administration de l'ASBL Office du Tourisme de Ciney.

5. ASBL Comité des Fêtes de Ciney - Conseil d'Administration - Représentants - Désignation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de proposer, par application de la clé d'Hondt et suivant un clivage majorité/opposition, les représentants pour siéger, durant la présente législature, au sein du Conseil d'Administration de l'ASBL Comité des Fêtes de Ciney.

6. ASBL ACIDAC - Conseil d'Administration - Représentants - Désignation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de proposer, par application de la clé d'Hondt et suivant un clivage majorité/opposition, les représentants pour siéger, durant la présente législature, la Commune de Ciney au sein du Conseil d'Administration de l'ASBL ACIDAC.

**7. CLDR - Quart communal - Représentants - Désignation -
Décision à prendre**

Il est demandé au Conseil Communal de désigner ses représentants afin de renouveler le quart communal de la CLDR.

**8. IDEFIN - Assemblée Générale Extraordinaire - Prorogation -
Décision à prendre**

Il est demandé au Conseil Communal :

- De prendre connaissance de la convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire d'IDEFIN qui aura lieu le 27 mars 2025 et plus particulièrement de son ordre du jour avec comme point unique, la prorogation statutaire de l'intercommunale IDEFIN ;*
- De marquer accord pour proroger l'intercommunale IDEFIN à son terme statutaire fixé au 4 avril 2026 et ce pour une nouvelle durée de trente ans à compter de cette date ;*
- De marquer accord sur les modifications statutaires nécessaires à cette prorogation et plus particulièrement sur les modifications à l'article 5 des statuts actuelles de l'intercommunale ;*
- De transmettre la présente délibération à l'intercommunale et de charger les délégués de la Commune de rapporter l'Assemblée Générale, la proportion des votes intervenus et ce conformément à l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisé.*

**9. Désaffectation et reprise de 36 sépultures au cimetière de
Ciney 1 suite à l'enquête publique pour défaut d'entretien du
01/11/2023 au 01/11/2024 - Décision à prendre**

Il est demandé au Conseil Communal :

- de désaffecter les concessions suivantes :*
 - 1) BOVY Léon - GLUME Louise allée A3*
 - 2) LEFEBVRE Marie Thérèse allée A3*
 - 3) EMPELIUS Joseph - LIBOIS allée A2-A3*
 - 4) COLINET Charles - BURKEL Odile allée A2*
 - 5) CLEMENT Hubert - KLAYE Jeanne allée A9-A10*
 - 6) LECLERCQ Marie et Juliette allée A10*
 - 7) DREZE - DABLON Julien allée A10*
 - 8) FONTINOY Maurice - BEGHUIN Adèle allée A10*
 - 9) LEFEVRE - WILLOT allée B10*
 - 10) COSSE J. allée D10*
 - 11) DERNELLE - MODAVE allée E10*
 - 12) FOURNAUX GILLAIN-HEBETTE allée F6*
 - 13) ROBIN-MARLOYE Ch. - FOURNEAUX Palmyre 1881-1919 -
MARLOYE Maria 1889-1942 allée G6*
 - 14) ASBECK - GENTRY Ch. allée G6*
 - 15) BENSELIN Jacques allée J6*

- 16) GERARD Louis - RENGLET - GERARD Joseph, Marie et Félicie allée J6
 17) FILAINE - VINCENT allée J7
 18) BURTON - DEWART allée J7-J8
 19) RODRIQUE - DELFORGE allée I8
 20) de MOREAU de GERBEHAYE Charles (1846 +?) - CORBIAU Marie (1844 +?) allée J8
 21) PIRLOT - HORINE allée J8
 22) GERMINE Lucien allée J8
 DELHAIZE Flore
 GERMINE Marie-Thérèse
 CULOT Albert et Armand (+ 1992)
 BANNEX Fernand, Georges et Marie
 MICHEL Marie-Louise et Armand
 23) EVRARD - SEVERIN allée J9
 24) TILMANS - CLUX allée I10
 25) HUET Célestin (1893-1960) - LAFFUT Germaine (1898-1988)
 GERARD Louise (1870-1921) allée I10
 HUET Jean
 LAFFUT Gustave (1871-1934)
 NINFORGE Marie (1870-1955)
 26) BELLEFROID Eugène - FRIPPIAT Alice allée H10-I10
 27) MARECHAL - LAMBERT allée H10
 28) THOMAS Evariste allée H10
 29) VERBOOGEN Arhur - ROBIN allée H10
 30) DOCQUIER - SOLOT allée H10
 31) MEUNIER Alzir - BRONGHAIN allée H10
 32) CROSSET Marcel - BARDIAUX Marie (1869-1946) allée H10
 33) FROCHISSE Jean-François et Joseph allée G10
 34) KETELBANT Joseph - POTTIEZ Fernande allée G10
 KETELBANT Ch. - STEVENS Clémentine
 35) ISTASSE M. - NEUMAN allée G10
 36) MATHIEU Augusta - ROUARD C. allée G10
- de reprendre en conséquence les 36 sépultures précitées au bénéfice de la Commune.
 - les restes mortels iront dans l'ossuaire du cimetière de Ciney 1 - allée J5 entre le 30 janvier et le 15 avril 2025.
 - des plaquettes avec le nom, prénom des défunts seront apposées près de l'ossuaire au cimetière de Ciney 1 - allée J5.

10. Désaffectation et reprise au cimetière de Chevetogne de 1 pleine terre suite à l'enquête publique pour défaut d'entretien du 01/11/2023 au 01/11/2024 - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal :

- de désaffecter la concession suivante :
 - MOORS René (1915-2000) et FRANCEUS Anne (1940-2000) - allée E20 - pleine terre 2 personnes
- de reprendre en conséquence la sépulture précitée au bénéfice de la Commune.

- les restes mortels iront dans l'ossuaire du cimetière de Chevetogne - allée I32 entre le 30 janvier et le 15 avril 2025.
- des plaquettes avec le nom, prénom des défunts seront apposées près de l'ossuaire au cimetière de Chevetogne - allée I32.

11. Désaffectation et reprise de 1 sépulture au cimetière de Braibant suite à l'enquête publique DU 01/11/2023 AU 01/11/2024 - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal :

- de désaffecter la concession suivante :
DEMARCIN-MARLAIRE - allée X5
 Théophile DEMARCIN (05/03/1833-23/12/1915)
 Léonie MARLAIRE (22/04/1847-25/03/1917)
 Joséphine MARLAIRE (26/10/1844-18/02/1921)
 Alberte MARION (1915-1933)
 Clara DEMARCIN (1883-1950)
 Julia DEMARCIN (1880-1965).
- de reprendre en conséquence la sépulture précitée au bénéfice de la Commune.
- les restes mortels iront dans l'ossuaire du cimetière de Braibant - allée X1 entre le 30 janvier et le 15 avril 2025.
- des plaquettes avec le nom, prénom des défunts seront apposées près de l'ossuaire au cimetière de Braibant - allée X1.

12. Règlement complémentaire de circulation - Zoning Industriel - Limite de la vitesse à 50km/h - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, la limitation de vitesse des véhicules à 50km/h sur le territoire de la Commune de Ciney, section Biron, dans le Zoning Industriel à savoir Avenue des Agricultrices et Boucle de la Belle Fermière.

13. Règlement complémentaire de roulage - Passages pour piétons - Zoning Industriel - Avenue des Agricultrices et Boucle de la Belle Fermière - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, la réalisation de trois passages pour piétons au Zoning Industriel de Biron.

14. Règlement complémentaire de circulation - Chemin réservé - Zoning Industriel - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'approuver, via un règlement complémentaire de roulage, la circulation réservée aux piétons et cyclistes.

15. ASBL Kick - Proposition d'accompagnement - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de marquer son accord pour établir un partenariat entre la commune et l'ASBL Kick et de mandater Colin Pirlot et William Wauthier comme coordinateurs à raison de 0.25 ETP chacun.

16. Bibliothèque Communale - Reconnaissance - Renouvellement - Rapport d'exécution et nouveau plan quinquennal - Approbation

*Il est demandé au Conseil Communal d'approuver le rapport d'exécution et le nouveau plan quinquennal de développement de la lecture de la bibliothèque communale L'Air Livre.
Ce plan quinquennal sera évalué et pourrait être amendé/adapté au niveau du mode de fonctionnement de la bibliothèque, au niveau des actions et des priorités établies.*

17. Conseil Communal - Règlement d'Ordre Intérieur - Approbation

Il est demandé au Conseil Communal d'arrêter le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal.

18. Conseil Communal - Commissions - Membres - Désignation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de désigner les membres qui composeront les 7 commissions du Conseil Communal. Cette désignation s'opérera par application de la clé d'Hondt et suivant un clivage majorité/opposition..

19. Conseil Communal Consultatif des Aînés - Règlement d'Ordre Intérieur - Proposition - Communication

Il est donné communication au Conseil Communal de la proposition de Règlement d'Ordre Intérieur établie par le Collège Communal pour le Conseil Consultatif des Aînés, en abrégé CCCA qui doit être renouvelé.

20. Conseil Communal Consultatif des Aînés - Renouvellement - Appel à candidatures - Approbation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de valider l'appel à candidatures et de charger le Collège communal de lancer un appel public à candidatures, en mobilisant tous les canaux de communication.

21. Aidants Proches Entraide Ciney (APEC) - Modification des statuts - Administrateur - Désignation - Décision à prendre

Il est demandé au Conseil Communal de :

- *modifier l'article 5 §2 des statuts comme suit :*
 - « § 2. Sont membres effectifs :*
 - les membres fondateurs étant les soussignés cités au début des présents statuts ;*
 - deux représentants de la Ville de Ciney désignés préalablement par le Conseil Communal, à savoir le membre du Collège Communal ayant la Santé et/ou le Plan de cohésion sociale dans ses attributions et le/la responsable de la Maison Citoyenne ;*
 - toute personne physique majeure et toute personne morale, intéressée par le but de l'association, s'engageant à respecter ses statuts et ayant adressé une demande écrite à l'organe d'administration au plus tard une semaine avant l'assemblée générale. Celle-ci statue à propos de cette demande d'admission à la majorité des deux tiers des voix des membres présents et représentés. En cas de candidature d'une personne morale, celle-ci indique la personne physique chargée de la représenter.*
 - Seuls les membres effectifs ont le droit de vote aux assemblées générales. Ils disposent chacun d'une voix. ».*
- *De désigner ***, membre du Collège Communal ayant dans ses attributions la Santé/le Plan de cohésion sociale (biffer la mention inutile) et Madame Séverine PALM, responsable de la Maison Citoyenne, en vue de représenter la Ville de Ciney au sein de l'Assemblée Générale de l'ASBL APEC.*

22. Questions orales - Réponses éventuelles

Il est donné éventuellement réponses aux questions orales des Conseillers Communaux.